

CDEN du 27 juin 2016

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Le ministère a rendu public, vendredi 10 juin, un rapport de l'Inspection Générale sur la nouvelle organisation de la semaine scolaire, rapport rédigé en ... 2015. Ce rapport date donc de la fin de l'année scolaire 2014-2015, 1^{ère} année de généralisation de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Plus qu'une mesure objective des effets de la réforme - mesure impossible à réaliser avec moins d'un an de mise en place effective - ce rapport se fait plutôt l'écho de ressentis.

Dès le début de leurs propos, les Inspecteurs Généraux estiment qu'il est trop tôt pour tirer un bilan des conséquences de la réforme sur les apprentissages des élèves. Ils rappellent également que le ministère, malgré des enquêtes en cours (1) ne s'est pas doté de véritables outils permettant d'évaluer la réforme.

Pour l'**UNSA Education**, il est aussi dommage que le ministère n'ait pas publié ce document l'année dernière alors qu'il pouvait constituer un point d'appui pour des réflexions locales.

Dans le détail, le rapport souligne que le retour de la cinquième matinée de classe donne plus de temps pour étudier le programme, aider les élèves en difficulté ou mener des projets.

Il pointe en parallèle que ce sont souvent le français et les mathématiques qui en ressortent renforcés, au détriment des autres disciplines.

L'**UNSA Education**, pour sa part, regrette que cette réforme, éminemment pédagogique, ait manqué d'accompagnement dans sa mise en œuvre. Il aurait, par exemple, été nécessaire dès le départ de soutenir la réflexion des enseignants sur l'élaboration de nouveaux emplois du temps et sur l'articulation des différents temps d'apprentissage au cours de la journée. Rappelons qu'en 2014-2015, chaque enseignant a pu « bénéficier » de 0,1 jour de formation, situation que nous avons dénoncée lors de la dernière réunion du comité de suivi national, en avril 2016.

Pour une réforme engageant plusieurs partenaires, des formations conjointes avec tous les acteurs doivent voir le jour et être encouragées. Trop souvent, elles sont à l'initiative des acteurs locaux, sans moyens et aides spécifiques.

Les Inspecteurs Généraux formulent ensuite des interrogations. Ainsi, les ressentis autour de l'alourdissement de la journée entraînant une moindre attention sont développés dans le rapport. Autre sujet abordé, l'absentéisme : l'analyse fine de celui-ci, qui fait l'objet d'une étude de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (**DGESCO**), sera à mettre en relation avec les différentes organisations de la semaine (mercredi ou samedi, demi-journée libérée dans le cadre du décret HAMON).

Quant à l'école maternelle, sa spécificité ne semble pas avoir toujours été prise en compte dans l'organisation du temps scolaire et dans les choix horaires appliqués.

Enfin, les Inspecteurs Généraux rappellent que l'organisation de la semaine scolaire n'est pas la seule pierre de l'édifice Refondation. Les effets sur le système éducatif seront à examiner dans un ensemble d'évolutions, parmi lesquelles les nouveaux programmes, le retour de la formation initiale, les dispositifs « *plus de maîtres que de classes* » et « *accueil des moins de 3 ans* » ou encore la refonte de l'éducation prioritaire. Les pistes pour améliorer les acquis de tous les élèves sont en effet multiples, l'organisation de la semaine scolaire n'étant qu'un facteur parmi d'autres.

Le rapport n'aborde pas la question de la durée de la semaine scolaire et de l'année scolaire. En effet, si avec 180 jours de classe par an, la France se rapproche des autres pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (**OCDE**), le parallèle s'arrête là. Notre temps scolaire continue d'être le plus élevé avec 864 heures par an contre 804 heures en moyenne pour l'**OCDE**.

Pour l'**UNSA Education**, le souci de la qualité doit complètement prendre le pas sur le souci de la quantité. L'évaluation de la réforme du temps scolaire doit en étudier tous les paramètres.

Cette évaluation doit se faire dans la concertation la plus large.

A ce sujet, au plan local, Mme la Représentante de Mr le Préfet avait demandé, lors du CDEN du 30 juin 2015, que le comité départemental de suivi soit convoqué. Si une réunion de celui-ci a bien eu lieu le 17 décembre, nous regrettons qu'il n'y en ait pas eu au moins une autre, avant ce CDEN, pour dresser un bilan d'étape après une année supplémentaire de fonctionnement.

Ce bilan, dont la forme peut être débattue, doit prendre en compte aussi bien l'avis des enseignants que celui des différents autres partenaires (Parents d'élèves, Collectivités, ...).

C'est à partir de la synthèse qui sera faite que nous pourrons véritablement débattre de ce qui fonctionne, ou pas, de ce qu'il faut ajouter, modifier, supprimer, ...

Avec constance et cohérence, l'**UNSA Education** garde au centre de ses préoccupations, le bien-être des élèves et leur réussite ainsi que l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Pour ce qui est de l'intérêt des élèves, l'**UNSA Education** s'interroge sur la demande d'expérimentation faite à Fournels. Notre organisation a toujours exprimé les plus vives réticences au sujet du décret HAMON. Mais lorsque la proposition vise à regrouper les TAP sur le vendredi après-midi, nous affirmons que cela va complètement à l'encontre des objectifs de la réforme. Nous regrettons que l'Administration ne soit pas intervenue et qu'une solution alternative n'ait pas été trouvée, d'autant plus que l'équipe enseignante était unanimement opposée à ce projet. Mais nous aurons l'occasion de débattre plus précisément de cette situation, et des autres, au cours de la discussion à venir.

(1) Le ministère a engagé, deux ans après le début de la mise en œuvre de la réforme, trois évaluations sur des panels d'élèves ou d'enseignants. Elles ont pour objectif d'évaluer le lien entre les organisations du temps scolaire et les apprentissages des élèves, et de mesurer l'impact des organisations sur la pratique pédagogique.